

La place des Personnes Handicapées dans le processus de standardisation

I. Contexte

La maladie grave, le handicap, les accidents peuvent survenir dans la vie à des moments tout à fait inopportuns et loin de tout fatalisme, à défaut d'annihiler la réalité, nous pouvons tout au moins l'améliorer.

Dans cette ère de la mondialisation, où les nouvelles technologies de l'information ont pris un essor sans précédent, la télémédecine, la domotique, ne sont plus seulement des concepts et la liste est loin d'être exhaustive...

Justement, dans cette sphère où le bien-être semble prévaloir, nous devons bien soupeser et penser aux différents enjeux et ceci dans différents domaines et particulièrement en ce qui concerne les personnes en situation de handicap, les malades chroniques etc.

Tout semble se mettre en place pour permettre l'acquisition d'une plus grande autonomie tout en respectant les normes. Quelle est donc la place de la standardisation dans notre société où la fracture numérique et sociale s'accroît ?

De nombreuses questions auxquelles nous prêterons un grand intérêt à la veille de l'année de la pauvreté, et dès lors, nous nous efforcerons tout au long de cette analyse à mieux cerner quelle est la place des personnes handicapées dans ce processus de standardisation.

Les personnes en situation de handicap sont-elles considérées de manière implicite par les différentes parties impliquées pour le conseil et l'accompagnement quant aux normes qui sont fixées pour certaines et celles à venir au niveau national, européen voire mondial ?

II. Définition

Pour John Gill¹ « Le but principal des standards est de faciliter le commerce et les organismes de normalisation et sont financés en conséquence, mais il y a une conscience croissante de l'importance de la représentation du grand public dans le processus »

En partant du postulat selon lequel le standard est un le résultat d'un processus de négociation qui vise à rencontrer des points de vue différents, nous dirons aussi que c'est un consensus approuvé par une organisation reconnue par les parties à la négociation d'application volontaire qui ne relève pas d'un gouvernement ; un standard pourrait donc être un produit ou un service.

Qu'est ce qu'une norme?

Une norme est un document établi par consensus et approuvé par un organisme agréé contenant une série de caractéristiques (conditions) ou de recommandations par rapport aux produits, aux systèmes, aux processus ou aux services.

Des normes peuvent également être employées pour décrire une méthode de mesure ou d'essai ou pour établir une terminologie commune dans un secteur spécifique².

Comment s'articulent les normes ?

Nous soulignerons dès lors que les standards ou normes relèvent de plusieurs niveaux, entendons par là, qu'il existe des Standards Nationaux comme par exemple, l'Institut Belge de Normalisation (IBN).

Il existe aussi des standards Européens comme par exemple :

Le Comité européen de normalisation (CEN),

¹ Dr John Gill OBE FIET is Chief Scientist at RNIB

² Extracts from "Hands on STANDARDIZATION" Produced by Luc Van den Berghe (CEN) for the purpose of the USEM training in Bonn, September 2008, www.cen.eu/boss

L'information détaillée des procédures et des règles de CEN peut être trouvée dans le système de soutien d'opérations commerciales de CEN Le PATRON est la source en ligne de référence pour toutes les règles opérationnelles du système du CEN.

le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC),
l'European Telecommunications Standards Issues (ETSI).

Qu'est ce que le CEN?

Le Comité européen de normalisation (CEN) est le corps d'étalonnage européen pour le développement des normes dans tous les secteurs, excepté les télécommunications et les champs électrotechniques. Des normes dans ces deux domaines sont développées par ETSI (télécommunications) et CENELEC (électrotechnique).

Les membres du CEN sont les corps d'étalonnage nationaux, qui sont membres de vingt sept pays de l'union européenne et des trois pays appartenant à l'association européenne de libre échange (l'AELE) : l'Islande, la Norvège et la Suisse.

En plus de ses membres des comités nationaux, le CEN a sept membres associés, qui sont des organismes représentant les intérêts de différents secteurs d'affaires (construction, industrie chimique...), les consommateurs, PME, syndicats, et l'environnement. Les associés du CEN peuvent participer comme observateurs dans le groupe de travail des comités techniques ou des groupes de travail du CEN.

Au delà des catégories ci-dessus d'adhésion, le CEN permet aux organismes d'étalonnage nationaux des pays voisins de l'UE de participer à son travail technique par l'intermédiaire du statut d'affilié.

Il existe aussi des standards internationaux comme par exemple : ISO, IEC, ITU qui eux-mêmes sont agréés par un des 3 organes de standardisation européen.

Dans ce dédale de notions techniques, quelle place occupe le standard européen ?

Ce dernier joue alors un rôle très important car effectivement, il sert à améliorer la sécurité d'un produit ou d'un service, ce qui ici a de multiples enjeux à savoir d'une part :

- Permettre des économies d'échelle
 - 1 EN = 30 standards nationaux = 500 millions de consommateurs
- Aider les fabricants à rencontrer la législation EU
 - Respecter un standard = rencontrer le prescrit d'un Règlement/Directive
 - Passer de la loi aux spécifications techniques
- Améliorer l'interopérabilité de produits / services

- Encourager une compétition accrue
 - Centrée sur l'essentiel
- Eliminer les barrières au commerce
- Améliorer la sécurité écologique et le développement durable
- Améliorer le transfert des résultats de recherche au travers d'un environnement « stabilisé »
- Améliorer la compréhension mutuelle entre
 - Producteurs
 - Utilisateurs
 - Utilisateurs présentant un handicap.

Après ces différentes énumérations, nous nous posons la question de savoir qui est donc habilité à proposer un nouveau standard?

Contrairement à toute attente les réponses sont plus logiques et plus simples que l'on ne l'imagine.

En effet, chaque personne ayant un besoin peut le faire, ce qui revient à dire concrètement que cela pourrait être :

- Des Producteurs
- Des Consommateurs
- Consommateurs présentant un handicap
- Des Utilisateurs
- Un Utilisateur présentant un handicap
- Le Législateur
- Des Organisations non-Gouvernementales.

De manière claire, les personnes handicapées doivent se positionner comme interlocuteurs importants dans ce processus de suivi relatif aux normes tant au niveau national qu'europpéen, et autant que possible se constituer en groupe de lobbying.

Il va sans dire que c'est un travail de longue haleine, qui nécessite une participation sans relâche via une délégation nationale ou l'European Disability Forum, mais dans cette optique, il ne faudra pas perdre de vue le facteur temps car c'est un processus qui, de la rédaction d'un projet jusqu'à son vote formel nécessitera au total 36 mois.

Il faut tenir compte du handicap à chaque étape de décision afin qu'il n'y ait pas une multiplicité de point de vue concernant une prise de position d'une délégation nationale par exemple et que cela place la personne handicapée belge dans le dialogue européen de manière efficace.

Trois items importants à épingle à propos des normes

Les normes européennes (EN) garantissent l'engagement des organismes d'étalonnage nationaux (NSBs) pour les adopter en tant que normes nationales identiques et pour retirer toutes les normes nationales contradictoires. Le développement d'une norme en incluant une période d'enquête publique suivie d'une approbation par voix pesée par des membres du CEN. Il y a un accord entre les membres nationaux du CEN afin ne pas élaborer des normes nationales sur un même sujet qu'une norme européenne. Ceci entre en vigueur dès que le travail sur une norme européenne sera commencé; cet accord est connu comme arrêt de 'standtill'.

Caractéristiques techniques (TS) Elles peuvent être produites quand il n'y a aucun besoin immédiat ou pas assez de consensus pour le standard européen ENs, où la technologie n'est pas assez mûre et les thèmes sont toujours en cours de développement technique. Les caractéristiques techniques TS n'ont pas le même statut qu'une norme européenne EN et il n'y a aucune obligation pour que les organismes d'étalonnage nationaux les adoptent en tant que normes nationales ou en retirent une norme nationale contradictoire.

Les rapports techniques (TR) sont des documents contenant le matériel instructif comme aperçu des données, dernier cri sur un sujet particulier, ainsi que l'information sur le travail dans d'autres organismes... qui ne sont pas appropriés pour être édités en tant que norme européenne EN ou caractéristiques techniques TS.

III. Conclusion

La dimension sociétale conférée aux normes est prépondérante pour les personnes handicapées et particulièrement pour celles qui dépendent d'appareillages divers.

C'est pourquoi loin d'être spectateurs, les associations de personnes handicapées afin de diminuer les barrières à l'intégration se doivent d'être au fait de l'actualité et s'impliquer autant que possible dans la construction de cette prise de décision et d'établissement des normes pour différents types de handicaps.

En ce qui concerne la Belgique, le Belgium Disability Forum et le CNSPH sont deux organes qui ont entamé une implication formelle au sein de groupes de travail concernant la standardisation. Le travail de lobby dans ce domaine st donc à poursuivre...

Chargée de l'Analyse : **Rose EBOKO**
Animatrice

Responsable de l'Analyse : **Gisèle Marlière**
Secrétaire Générale de l'ASPH

Date : 02 Décembre 2009

Lexique

CEN : Comité européen de normalisation

CENELEC : Comité européen de normalisation électrotechnique

ISO : International Organisation for Standardization

ETSI : European Telecommunications Standards Institute
Institut Européen de Normes(Standards) de
Télécommunications

IEC: International Electrotechnical Commission
Commission Électrotechnique Internationale

3GPP: Third-Generation Partnership Project
Projet de Partenariat de La troisième génération

EN : normes européennes

TS : caractéristiques techniques

TR : rapports techniques

COST: European Co-operation in the field of Scientific and
Technical Research
Coopération européenne dans le domaine de Recherche
Technique

EDF : European Disability Forum

BDF : Belgium Disability Forum

CNSP : Conseil National Supérieur de la Personne Handicapée

ITU : International Telecommunications Union
Union de Télécommunications Internationale

AELE : Association Européenne de Libre Echange

PDF: Page Description Format/ Format de description de Page